



Lettre d'information du Secours Rouge/APAPC, n° 1 (10 octobre 2008)

Pour plus de détails concernant les informations ci-dessous, pour les liens utiles, les communiqués intégraux, les photos ou les vidéos, consultez notre site : www.secoursrouge.org
Pour vous désinscrire, renvoyez-nous simplement un mail indiquant « stop ».

Le vendredi 17 octobre au lieu au Garcia Lorca un repas de solidarité pour Wahoub, Bertrand, Abdallah et Constant. Malgré la libération des quatre membres du Secours Rouge arrêtés le 5 juin, rien n'est encore joué. Une chambre du conseil doit se réunir (à une date non encore fixée) pour décider si oui ou non il y aura procès. Nos amis ne sont qu'en "détention provisoire", avec des conditions qui viennent d'ailleurs d'être prolongées de trois mois, ce qui est un mauvais signe. En arriver au procès serait déjà prendre un risque sérieux: l'usage des tribunaux belges est de condamner les accusés ayant fait de la détention préventive à hauteur de leur détention, pour éviter toute attaque de l'Etat en justice. Cette condamnation n'aurait rien de symbolique pour nos camarades: Wahoub y perdrait son travail, Abdallah son statut de réfugié politique, et Bertrand devrait purger 10 années de prison de sa conditionnelle de sa condamnation des années '80! Non seulement le train-train de la justice entraîne vers un procès et une condamnation, mais derrière toute l'affaire du 5 juin, il y a la volonté du parquet fédéral d'imposer dans la jurisprudence l'interprétation la plus large de la nouvelle loi anti-terroriste (rappelons que les quatre membres du Secours Rouge sont inculpés de "participation à une activité terroriste" sans que le juge n'ait jamais été en mesure de décrire ce qu'aurait pu être cette activité). La campagne contre le procès va nécessiter des frais d'avocat considérables. C'est pour faire face à ces frais que chaque mois, une soirée de solidarité sera organisée au Garcia Lorca, 47-49 rue des Foulons, avec un solide repas à 10 euros, et à chaque fois (sauf accident...) un concert gratuit. Voici les premières dates: 17 octobre, 14 novembre et 12 décembre. Venez nombreux, amenez vos potes...

Le 9 octobre, la politique du tout-répressif de l'Etat belge a été critiquée dans le rapport 2008 de l'Observatoire international des prisons. Le plan pluriannuel 2008-2012 du ministre de la Justice Jo Vandeurzen est axé sur l'extension du parc carcéral, il prévoit la création de 1.500 nouvelles places. La population carcérale a augmenté de 74% en Belgique depuis 1980 et de 20% depuis 2007, sans que la délinquance ne se soit accrue. La population carcérale a atteint un pic de 10.008 détenus en août (pour 8.133 lits). L'augmentation de la surpopulation s'explique par le recours démesuré à la détention préventive, par l'allongement des peines et les freins mis aux libérations conditionnelles. Le rapport souligne aussi le manque de soins de santé dans les prisons belges.

Le 6 octobre, une action anarchiste anti-carcérale a eu lieu à Laeken. Une voiture de la société Dalkia a été défoncée à coups de marteaux : phares, rétros, vitres, carrosserie, tout y est passé. Cette action n'est pas la première du genre. Le 16 juin par exemple, une camionnette de la société ISS Cleaning avait été incendiée à Bruxelles. Cette société avait emporté le contrat de l'entretien des centres fermés.

Le 4 octobre, trois membres et un sympathisant de notre Secours Rouge/APAPC sont partis à Milan pour participer à la délégation internationale de soutien aux militants arrêtés le 12 février 2007 en Italie dont le procès reprenait lundi 6. Le 12 février 2007, 70 perquisitions avaient lieu en Italie dans les milieux progressistes, syndicalistes et révolutionnaires. De nombreux militants avaient été arrêtés. 17 camarades sont actuellement en procès à Milan. Parmi eux, quatre militants du Parti Communiste Politico-Militaire (PC p-m). Le dimanche 5, les camarades du Secours Rouge italien avaient organisé une rencontre avec les délégués belges, suisses et espagnols pour débattre des développements récents de la répression dans leurs pays respectifs. Lundi 6, la délégation internationale a assuré une présence solidaire tout le long de l'audience. Sur le site : compte-rendu d'audience d'un membre de notre délégation, la déclaration du SRI en solidarité avec les camarades italiens, le lien avec l'Association des parents et amis des arrêtés du 12 février, les photos de la délégation, etc.

Les 4 et 5 octobre, les arrestations et incarcérations du 5 juin contre quatre membres de notre Secours Rouge ont fait l'objet de deux vidéo-conférences en Allemagne organisées par le Netzwerk "Freedom for political prisoners", un réseau militant allemand qui fait participer à la construction du Secours Rouge International. Ce samedi 4, un représentant du Secours Rouge (par ailleurs inculpé dans l'affaire) a répondu aux questions de l'assistance réunie à Hambourg. Dimanche 5, il répondait aux questions de l'assistance réunie à Magdeburg. Les deux vidéoconférences ont été réussies tant au point de vue de la participation que du point de vue technique. Deux autres conférences doivent avoir lieu sur ce modèle, une à Berlin le 18 et une à Stuttgart le 30.

Le 3 octobre, le journal *Le Soir* révélait que les policiers belges avaient stockés depuis 1998, sur leur Banque de données nationale générale (BNG), des millions de données personnelles concernant 1,6 millions de citoyens. Si l'on tient compte de la population belge et que l'on élimine les personnes non actives (personnes âgées, enfants, handicapés, etc.), cela fait plus d'un belge sur cinq. Un arrêté-loi destiné à "encadrer" le BNG est étudié par le gouvernement. Le recours à un arrêté royal pour encadrer le BNG permet au gouvernement de ne même pas de demander l'avis du Parlement. Parmi les informations qui seraient intégrées au fichier, les orientations philosophiques, politiques et sexuelles, les habitudes de consommation, les "données psychique", etc.

Le 1er octobre, le Parquet de Paris annonçait qu'il demandait la révocation du régime de semi-liberté auquel Jean-Marc Rouillan était astreint depuis dix mois, et qui devait l'amener à une libération conditionnelle en fin d'année. Cette demande doit faire l'objet d'une audience judiciaire le 16 octobre prochain. En attendant cette date, Jean-Marc Rouillan a été réincarcéré. Sur le site du SR, un dossier complet et le lien avec l'interview de Jean-Marc Rouillan à *l'Express*.

Le 29 septembre, l'Etat belge examinait l'opportunité d'interjeter appel du jugement qui l'a condamné à payer un dédommagement aux altermondialistes liégeois qui avaient été placés sur écoute dans le cadre de la loi sur les organisations criminelles. En chambre du conseil, ils avaient obtenu un non-lieu, mais le parquet avait fait appel. La chambre des mises en accusation a finalement confirmé le non-lieu. Estimant que le parquet s'était fourvoyé, engendrant des frais de procédure inutiles, le tribunal civil a condamné l'Etat belge le 9 septembre à un dédommagement de 2.000 euros à chacun des demandeurs.

Le 27 septembre, des placards de solidarité avec les prisonniers révolutionnaires d'Espagne sur l'office du tourisme espagnol à Bruxelles. Sur le site : les photos de l'action.

Le 26 septembre, le Secours Rouge/APAPC a organisé un rassemblement surprise devant le consulat d'Italie à Bruxelles en avec les arrêtés du 12 février 2007. Sur le site : le lien avec la vidéo de l'initiative (postée sur YouTube).

Le 25 septembre s'ouvrait à Berlin le procès contre le « militante groupe ». Le parquet fédéral allemand accuse trois communistes berlinois, Oliver R., Florian L. et Axel H. d'avoir placé le 31 juillet 2007 des engins incendiaires sous des véhicules de l'armée fédérale sur le terrain de l'usine d'armement MAN. L'accusation porte sur un « Concours à une association terroriste au sens du paragraphe 129a du code pénal ». Un quatrième militant avait été mis en cause mais son mandat d'accusation a été depuis révoqué. Sous la pression d'un ample mouvement de solidarité, la cour fédérale a dû révoquer l'accusation d'association terroriste. Reste l'association criminelle.

Le 21 septembre, une délégation du Secours Rouge Belgique a participé à la manifestation pour la libération de Georges Ibrahim Abdallah devant la prison de Fresnes. Sur le site du SR : des photos et le communiqué de la manifestation.